

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal sont convoqués pour la réunion qui aura lieu le :

le mardi 24 janvier 2023 à 18 heures 30
au 1^{er} étage de la Médiathèque (accès par escalier extérieur)

ORDRE DU JOUR :

Approbation du procès-verbal de la séance du 06/12/22.
Informations au Conseil Municipal.

Finances :

- 1- Attribution d'une subvention exceptionnelle au collège Irène Joliot Curie,
- 2- Demande de subvention départementale au titre du programme d'Urbanisation 2023,
- 3- Demande de subvention à l'Agence Nationale du Sport (A.N.S.),
- 4- Demande de subvention auprès de la Région,

Intercommunalité :

- 5- Retrait de la commune de Fontenilles de la Communauté de Communes de la Gascogne Toulousaine/Accord relatif aux modalités financières et patrimoniales,
- 6- Adhésion de la commune de Fontenilles à la Communauté de Communes du Grand Ouest Toulousain/Accord relatif aux modalités financières et patrimoniales,
- 7- Retrait de la délibération prévoyant le reversement du produit de la taxe d'aménagement à la Communauté de Communes de la Gascogne Toulousaine,

Domaine public :

- 8- Signature d'une promesse de bail ordinaire.

Questions diverses.

A Fontenilles, le 17 janvier 2023

M. le Maire,
Christophe TOUNTEVICH